



À Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education nationale
110 rue de Grenelle
75007 – Paris

Copie à
Mme Josette THEOPHILE (DGRH)

Paris, le 8 septembre 2010

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-UNSA dépose, pour les personnels du premier degré, une alerte sociale pour la journée du 23 septembre 2010, dans le cadre de l'appel interprofessionnel et Fonction Publique pour cette journée d'action.

Elle est motivée par notre refus :

- des injustices liées au projet de loi sur les retraites avec notamment la remise en cause de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite (50 et 55 ans pour les services actifs, 60 ans pour les services sédentaires), la hausse des cotisations pour les fonctionnaires qui provoque une baisse de leur salaire sur 10 ans,*
- des conditions de travail, conséquences des suppressions d'emplois des précédents budgets,*
- des perspectives de suppressions d'emplois découvertes au travers du schéma d'emplois 2010-2013,*
- la remise en cause du droit syndical et notamment les conditions d'envoi et de réception des déclarations d'intention de grève.*

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-UNSA pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Christian CHEVALIER
Secrétaire général